

Catégories d'enseignement à la CSSWL

Primaire

- 200 | Généraliste (Préscolaire et Cycles 1 - 3)
- 207 | Orthopédagogue
- 208 | Éducation spécialisée / Classe fermée
- 210 | Français langue seconde
- 244 | Éducation physique

Secondaire

- 528 | Anglais langue première
- 544 | Éducation physique
- 555 | Sciences
- 560 | I.T.T
- 566 | Mathématiques
- 572 | Culture et de citoyenneté québécoise
- 587 | Sciences humaines
- 610 | Sciences informatique
- 617 | Éducation spécialisée
- 620 | Économie familiale
- 634 | Français langue seconde
- 665 | Musique
- 670 | Arts
- 888 | ES - Phoenix/Portage/Mountainview

Qualifications - 5-21.05 b)

L'enseignante ou l'enseignant est réputé répondre aux critères d'affectation, si elle ou il possède l'expérience ou les qualifications indiquées ci-après :

i) avoir, pour la discipline visée, un brevet spécialisé, ou un certificat universitaire spécialisé, ou avoir complété un programme de spécialisation à l'intérieur d'un programme agréé de formation à l'enseignement;

ii) avoir un brevet qui ne comporte pas de mention de spécialité s'il s'agit de l'enseignement à titre de titulaire au préscolaire ou au primaire à des groupes autres que ceux d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

iii) avoir un brevet qui vise le secondaire, en tout ou en partie, et qui ne comporte pas de mention de spécialité s'il s'agit de l'enseignement de la formation générale à l'une des disciplines suivantes : anglais, français, mathématiques (1er cycle), sciences (1er cycle), sciences de l'homme et vie économique;

iv) avoir l'expérience de l'enseignement d'au moins un an à temps complet, ou l'équivalent à temps partiel, dans la discipline visée à l'intérieur des cinq dernières années;

v) poursuivre ou avoir poursuivi un programme d'études reconnu pour la matière visée et avoir complété avec succès 15 crédits de spécialisation dans la discipline visée.